



Aperçu des possibilités de financement pour le financement de fondation et le financement de croissance

Version : Janvier 2021

Les entrepreneuses et les entrepreneurs sont très importants pour le développement économique allemand. Ils appliquent de nouvelles idées, créent de l'emploi et garantissent la base du bien-être et de la croissance en Allemagne et en Europe. Pour les fondations d'entreprises, ils ont besoin de soutien financier.

Dans cette brochure consacrée au financement, nous vous apportons un aperçu général des possibilités de financement. Celles-ci doivent être vérifiées au cas par cas avec les conditions de financement correspondantes. Cette brochure de financement n'offre aucune garantie quant au fait que le financement au moyen des possibilités de financement s'effectuera aussi effectivement au cas par cas. On conseille aux entrepreneuses et entrepreneurs de prendre en compte les offres de conseil en création d'entreprise de la fédération, du Land ou des communes.

Le gouvernement fédéral et les Länder mettent à disposition des entrepreneuses et entrepreneurs

- A. des crédits d'encouragement à conditions préférentielles,**
- B. des garanties,**
- C. des fonds propres et**
- D. des subventions non remboursables**

Les jeunes entreprises peuvent avoir recours à ce programme d'aide. Il existe là aussi des instruments d'aide efficaces dans la phase de croissance de l'entreprise.

La possibilité de financement la plus fréquente est un **crédit**. Le crédit signifie qu'une emprunteuse ou un emprunteur emprunte une somme d'argent auprès d'une créditrice ou d'un créateur sous certaines conditions. De plus, le financement peut s'effectuer via un **capital de risque**, à savoir un investisseur met à disposition des fonds propres pour participer à une entreprise.

Informations et aides dans la phase de création et de croissance

Conseil en financement

- Les collaborateurs et collaboratrices du conseil en financement du Ministère fédéral de l'Économie et l'Énergie sont compétents pour apporter un conseil en financement pour toutes les activités entrepreneuriales
- Ils apportent des d'informations sur
 - Les programmes de financement à disposition pour les projets de création et de croissance
 - Les questions autour de la préparation à l'entretien avec les banques
 - Les possibilités de financement
- Contact:
E-Mail : foerderberatung@bmwi.bund.de
Numéro de téléphone : **+49 (0)30-186158000**
Lundi–jeudi 9h00 à 16h00
Vendredi 9h00 à 12h00

A. Crédits d'encouragement

Microcrédits

Fonds de microcrédits Allemagne

- Permet le financement des petites entreprises qui n'ont autrement aucun accès au financement par crédit
- Groupes cibles des fonds : Les entreprises petites et jeunes, les créatrices et créateurs, les personnes issues de la migration, les indépendantes créatifs
- Financement par le prêt : Le montant du crédit est de **1 000 à 25 000 euros**.
- Durée jusqu'à 4 an, taux d'intérêt de 7,9% et commissions de gestion à hauteur de 100 euros par crédit
- Plus d'informations en ligne : [Mein Mikrokredit](#) (Mon microcrédit)

Microcrédits des Bundesländer

12 des 16 Bundesländer proposent également aux créateurs et créatrices des microcrédits jusqu'à un montant de **25 000 euros** :

- Bade-Wurtemberg
- Berlin
- Brandebourg
- Brême
- Hambourg
- Hesse
- Basse-Saxe
- Rhénanie-du-Nord-Westphalie
- Sarre
- Saxe
- Schleswig-Holstein
- Thuringe

Plus d'informations en ligne : [Existenzgründungsportal des BMWi](#) (Portails des nouvelles entreprises du Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie)

Crédits de financement de l'état fédéral

La KfW, la Banque fédérale de financement (Förderbank des Bundes) et les établissements de financement des Bundesländer pour les créatrices et créateurs dans toute l'Allemagne. Le premier point de contact pour obtenir un crédit de financement est la banque locale, à savoir la banque avec laquelle l'emprunteuse ou l'emprunteur effectue ses activités ordinaires. Celle-ci vérifie la demande car le crédit sera contracté directement auprès d'elle, et envoie la demande à la KfW en cas de décision positive. Cela s'appelle le «principe de la banque habituelle». La KfW prend ensuite une décision concernant la demande.

Montant de départ crédit de créateur d'entreprise ERP

- Jusqu'à **125 000 euros** pour projet de création d'entreprise
- Financement d'investissements et frais courants
- Les créations d'entreprises et les consolidations jusqu'à 5 ans après la création
- Accès facile au crédit : La KfW prend en charge 80% du risque lié au crédit
- Pas de capital propre nécessaire
- Durée jusqu'à 10 ans à partir d'un taux d'intérêt annuel de 1,21%
- Plus d'informations en ligne : [ERP-Gründerkredit Startgeld](#) (Montant de départ crédit de créateur d'entreprise ERP)

Crédit de créateur d'entreprise ERP universel

- Crédits à long terme jusqu'à un montant de **100 millions d'euros**
- Pour les jeunes entreprises qui sont présentes sur le marché depuis moins de 5 ans
- Financement d'achats et frais courants
- La KfW prend en charge jusqu'à 90% du risque bancaire
- Alternative sans prise de risque également
- Durée avec prise en charge du risque jusqu'à 10 ans, durée sans prise en charge du risque jusqu'à 20 ans, taux d'intérêt à partir de 1,00% voir [Aperçu des conditions partie 1](#) et [partie 2](#)
- Plus d'informations en ligne : [ERP-Gründerkredit – Universell](#) (Crédit de créateur d'entreprise ERP universel)

Capital ERP pour la création

- Jusqu'à **500 000 euros** pour renforcer le capital propre de l'entreprise
- Les créations d'entreprises et les consolidations jusqu'à 3 ans après la création
- Financement de jusqu'à 40% des investissements sans garantie
- Accès facile au crédit : La KfW prend en charge le risque lié au crédit
- Durée jusqu'à 15 ans à partir d'un taux d'intérêt annuel effectif de 2,82%
- Pas de taux de remboursement pendant les 7 premières années, seulement le paiement des intérêts
- Plus d'informations en ligne : [ERP-Kapital für Gründung](#) (Capital ERP pour la création)

Numérisation ERP et crédit à l'innovation

- Montant de crédit entre **25 000 euros et 25 millions d'euros** et soutien financier pour compléter le crédit
- Pour les investissements et les équipements de production dans les domaines de l'innovation et la numérisation
- Pour les entreprises et les indépendants
- Accès facile au crédit : La KfW peut prendre en charge jusqu'à 70% du risque de la banque locale.
- Pour la durée, voir [Aperçu des conditions](#), à partir de 1,00 % de taux annuel effectif
- Plus d'informations en ligne : [ERP-Digitalisierungs- und Innovationskredit](#) (Numérisation ERP et crédit à l'innovation)

Crédits d'encouragement des Bundesländer

L'aperçu complet et actualisé des crédits de création des Bundesländer est disponible en ligne dans la [Förderdatenbank](#) (banque de données de financement).

B. Garanties

L'acceptation d'un crédit nécessite la mise à disposition des garanties bancaires usuelles par l'emprunteuse ou l'emprunteur. Pour cela, une garantie provenant d'une banque garante du Bundesland compétent peut aider.

- Les crédits d'investissement ou les crédits d'exploitation peuvent être accordés avec un taux de garantie de max. 80% du montant du crédit
- Montant maximal de la garantie 1,25 millions d'euros
- Plus d'informations en ligne : [Bürgschaftsbanken](#) (Banques garantes)

C. Fonds propres

Micro-fonds mezzanine

- Le financement de l'ensemble des investissements dans l'établissement d'une nouvelle entreprise ou la poursuite d'une entreprise existante, ainsi que les financements de succession d'entreprise ou les financements des moyens d'exploitation sont possibles
- Montants de fonds jusqu'à 228 millions d'euros (fonds I + fonds II)
- Participations tacites jusqu'à 50 000 euros max. pour les petites entreprises et les créatrices et créateurs d'entreprise
- Participations tacites jusqu'à 150 000 euros pour les entreprises proposant des formations, ou qui sont dirigées par des femmes ou des hommes issus de la migration ou fondées par des personnes au chômage
- Durée de vie de 10 ans
- Le remboursement s'effectue à partir de la 7^{ème} année en 3 taux annuels de même montant
- Plus d'informations en ligne : [Mikromezzaninfonds](#) (Micro-fonds mezzanine)

Fonds pour les créateurs High-Tech (HTGF)

- Fonds de capital-risque pour les entreprises très innovantes et orientées technologies
- Admission de l'activité commerciale opérationnelle de l'entreprise avant 3 ans au plus tard
- Conditions pour le financement : Résultats de recherche prometteurs, base technologique innovante, situation commerciale prometteuse
- Le fonds participe d'abord à hauteur de 1 million d'euros maximum, généralement jusqu'à 3 millions d'euros sont à disposition pour chaque entreprise
- Plus d'informations en ligne : [HTGF](#)

D'autres [instruments de financement](#) de l'État fédéral dans le domaine du capital de participation sont disponibles en ligne.

D. Subventions non remboursables

Aide à la création d'entreprise

Les personnes bénéficiant de l'allocation chômage I peuvent, sous certaines conditions, demander « l'aide à la création d'entreprise » auprès de leur Agence pour l'emploi.

- Aide mensuelle à hauteur de la dernière allocation chômage et 300 euros supplémentaires en complément de l'assurance sociale obligatoire (pendant 6 mois)
- Aide mensuelle à hauteur de 300 euros, à condition d'apporter la preuve que l'activité indépendante constitue l'activité professionnelle principale (ensuite pendant 9 mois)
- Plus d'informations en ligne : [Gründungszuschuss](#) (Aide à la création d'entreprise)

Aide au lancement

Les bénéficiaires de l'allocation chômage II peuvent sous certaines conditions demander « l'aide au lancement » auprès de leur Agence pour l'emploi.

- Le financement s'effectue sous forme d'aide pour une durée maximale de 24 mois
- Le montant du financement est fixé en fonction de la durée du chômage et de la taille de la famille du demandeur / de la demandeuse d'emploi
- En plus de l'aide au lancement, des prêts ainsi que des subventions pour l'acquisition des biens matériels peuvent être accordés aux indépendants
- Les subventions sont possibles jusqu'à un montant de 5 000 euros, les prêts aussi par ailleurs
- Plus d'informations en ligne : [Einstiegsgeld](#) (Aide au lancement)

Subventions pour les créations après les études

Bourses pour créateurs d'entreprises EXIST et transfert de recherche EXIST

- Subvention pour les diplômées et diplômés, les scientifiques issus des universités et les établissements de recherche extra-universitaires pour préparer la création d'une entreprise
- Il faut avoir déjà commencé un projet de recherche ou de développement autour de l'objet commercial dans une université
- L'établissement d'enseignement établit la demande
- Bourse EXIST pour créateur d'entreprise : Subvention mensuelle : Étudiants : 1 000 euros / mois, collaboratrices et collaborateurs techniques : 2 000 euros / mois, diplômés : 2 500 euros / mois, doctorants : 3 000 euros / mois, majoration pour enfant : 150 euros / mois / mensuel

- Financement des coûts matériels jusqu'à 10 000 euros pour les entreprises individuelles (pour les équipes, 30 000 euros maximum) et coaching jusqu'à 5 000 euros
- Transfert de la recherche EXIST : Financement du développement produit en établissement scientifique : Financement des dépenses personnelles pour jusqu'à 4 postes et dépenses de matériaux jusqu'à 250 000 euros
- Financement de la phase de création de l'entreprise : Subvention jusqu'à 180 000 euros
- Plus d'informations en ligne : [EXIST-Gründerstipendium](#) (EXIST bourse pour créateurs), [EXIST-Forschungstransfer](#) (EXIST transfert de recherche)

Aide de sauvetage liée au Coronavirus

Le gouvernement fédéral propose aux petites et moyennes entreprises de tous les secteurs économiques des aides financières afin de couvrir le besoin de liquidité opérationnel malgré la baisse de chiffre d'affaires. Vous trouverez des informations actualisées en ligne : [Überbrückungshilfe](#) (Aide de sauvetage)

Reprise d'entreprise

En plus de la création d'une nouvelle entreprise, il existe aussi la possibilité de reprendre une entreprise déjà existante. L'État fédéral et les Bundesländer proposent également des offres pour cela, pouvant être utilisées en cas d'intérêt à **la reprise d'entreprise** ou pouvant faciliter celle-ci.

Le site web [nexxt-change](#) est une bourse en ligne pour la reprise d'entreprise. Les entreprises à vendre sont publiées sur les bourses en ligne. Les personnes intéressées par la reprise peuvent alors faire rapidement et facilement des offres de rachat. De plus, des informations détaillées relatives au financement et à la planification d'une reprise d'entreprise sont disponibles; Dans les programmes de financement de l'État fédéral et des Bundesländer, les repreneuses et repreneurs d'entreprises se voient proposer des prêts subventionnés, des garanties et des subventions de consultation. Pour trouver plus d'informations en ligne : [nexxt-change Unternehmensbörse](#). (bourse pour entreprises [nexxt-change](#)).

Plus d'informations en ligne :

- Portail de création d'entreprise du Ministère fédéral de l'Économie et l'Énergie (www.existenzgruender.de)
- Plateforme pour créateurs d'entreprise (www.gruenderplattform.de)
- Lettre d'information „[Gründerzeiten](#)“ (L'époque des fondateurs)